

Bienne, le 14 juin 2021

**Procès-verbal de la 25^e assemblée générale ordinaire de la Chambre économique Bienne-Seeland,
lundi 14 juin 2021, Communication Center, Biel/Bienne**

Gilbert Hürsch souhaite la bienvenue aux participants présents à cette assemblée générale résiduelle: la présidente, le représentant de l'organe de révision, ainsi que la scrutatrice/rédactrice du procès-verbal.

En raison de la situation actuelle, l'assemblée générale a eu lieu par voie de circulation conformément à l'Ordonnance 3 du Conseil fédéral sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus. Les membres ont reçu un bulletin de vote ainsi qu'un lien internet sur lequel tous les documents étaient disponibles. Les membres avaient également la possibilité de commander les documents en format papier auprès du secrétariat de la CEBS.

Nombre de votes reçus en retour: 345 (le vote de seeland.biel/bienne représente 61 voix).

La 25^e assemblée générale ordinaire est ainsi ouverte.

Gilbert Hürsch explique que certains votes comportent au total moins de voix que d'autres, car ces derniers n'ont pas été remplis par quelques membres et ne peuvent donc pas être comptabilisés.

1) Salutations et nomination de la scrutatrice

La tenue de l'assemblée générale a été portée à connaissance conformément aux statuts et les membres ont reçu à temps les documents nécessaires par courrier.

Aucune proposition n'a été adressée dans les délais prévus par les statuts.

L'ordre du jour est accepté par 343 voix contre 0 et 1 abstention.

Sylvie Müller-Fallot est élue comme scrutatrice par 345 voix contre 0 et 0 abstention.

Ces votations sont conduites par la présidente.

2) Procès-verbal de la 24^e assemblée générale ordinaire

Le procès-verbal est accepté par 341 voix contre 0 et 3 absentions.

Cette votation est conduite par la présidente.

3) Rapport d'activités 2020

Le directeur, Gilbert Hürsch, informe que le rapport d'activités 2020 sera prochainement envoyé par poste aux membres.

Le rapport d'activités est accepté par 345 voix contre 0 et 0 abstention.

Cette votation est conduite par la présidente.

4) Comptes 2020, rapport des réviseurs des comptes et décharge

Présentation des comptes 2020 par le directeur Gilbert Hürsch.

Monsieur Olivier Naegeli, de l'organe de révision Fiduciaire Soresa SA, remercie l'équipe de la Chambre économique Bienne-Seeland pour son excellente gestion des comptes.

- a) **Les comptes 2020 sont acceptés par 314 voix contre 0 et 3 absentions.**
- b) **Le comité est déchargé par 312 voix contre 0 et 3 absentions.**
- c) **L'organe de révision Fiduciaire Soresa SA est reconduit dans son mandat pour deux ans par 312 voix contre 0 et 3 absentions**

Ces votations sont conduites par la présidente.

5) Fixation des cotisations ordinaires

La présidente propose de ne pas changer les montants des cotisations.

L'AG décide de maintenir les cotisations au niveau actuel par 313 voix contre 1 et 0 abstention.

Cette votation est conduite par la présidente.

6) Elections

Tous les membres du comité sont réélus pour 2 ans par 303 voix contre 2 (1x non pour Erich Fehr et 1x non pour Jesus Fernandez) et 4 absentions :

Madame Virginie Borel, Forum du bilinguisme

Monsieur Pascal Bratschi, UCI section Bienne-Seeland/Jura bernois, Manufacture des Montres Rolex SA

Monsieur Erich Fehr, Ville de Biel/Bienne

Monsieur Jesus Fernandez, UNIA section Bienne-Seeland/canton de Soleure, Union syndicale Bienne-Lyss-Seeland

Madame Pierette Glutz, SPT Roth SA

Monsieur Andreas Hegg, seeland.biel/bienne, commune de Lyss

Monsieur Etienne Junod, Omnitax SA

Monsieur Marc Kaufmann, Residenz Au Lac

Monsieur Daniel Stähli, Bildung Formation Biel-Bienne BFB

Cette votation est conduite par la présidente.

La présidente Andrea B. Roch est réélue pour 2 ans par 337 voix contre 1 et 6 absentions.

7) Budget et programme d'activités 2021 (pour information)

Le directeur quelques mots concernant le budget et le programme d'activités 2021.

8) Divers

Aucun point à signaler.

Fin de la partie statutaire de la 25^e assemblée générale ordinaire de la CEBS.

Chambre économique Bienne-Seeland

La rédactrice du procès-verbal



Sylvie Müller-Fallot